

Les particules fines augmentent les cas d'allergie

Chère Madame Erismann,

Les recherches scientifiques le démontrent: les personnes exposées à une pollution de façon durable ont un risque de développer des allergies plus élevé.

Ainsi les enfants, qui habitent près d'une route très fréquentée, souffrent davantage d'asthme que ceux qui grandissent à la campagne.

Nous pouvons lutter ensemble contre les émissions de particules fines - pour plus d'informations visitez sur notre site internet www.pm10.ch

Votre équipe PM10

[Infos sur l'article](#) 



Rendre possible l'instauration de zones environnementales



11.12.2009 La conseillère nationale bernoise Franziska Teuscher, qui fait partie du groupe des Verts, a déposé à la mi-décembre une interpellation parlementaire en faveur des zones à faibles émissions polluantes, chargeant le Conseil fédéral d'approfondir cette thématique.

Plusieurs cantons suisses sont en train de délibérer sur l'opportunité d'introduire de telles zones, mais les bases juridiques et décisionnelles font défaut, ce qui empêche leur planification. C'est pourquoi Madame Teuscher invite le Conseil fédéral à combler cette lacune.

[Lire plus](#)



L'UE met en garde les Etats membres pour leurs émissions de particules fines trop élevées



15.2.2010 La Commission européenne vient d'adresser à plusieurs Etats membres de l'UE, à savoir l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la France, la Hongrie, la Slovaquie et la Roumanie, un avertissement pour non-respect des valeurs limites en matière de particules fines et insuffisance d'efforts pour améliorer la qualité de l'air.

[Lire plus](#)



Agenda



9-10 mars 2010, Genève (CH)

International Advanced Mobility Forum 2010

9-10 mars 2010, Ludwigsburg (D)

6th International Exhaust Gas and Particulate Emissions Forum

[Agenda](#)



[Résilier l'abonnement](#)



© 2008 ATE Association transports et environnement

Tous droits réservés:

Les images utilisés et les articles sont protégés par les droits d'auteur. L'ATE Association transports et environnement se réserve tous droits y relatifs, y compris ceux de reproduction par photogravure, de polycopie et de diffusion, même partielle, par des procédés spéciaux (p. ex. traitement de données, supports de données et réseaux de données).

Protection des données:

L'Association transports et environnement s'engage expressément à ne pas retransmettre les données personnelles (adresse e-mail, nom, données d'adresse, etc.) à des tiers.